

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Experts privés
- Avocats
- Experts de justice
- Experts d'assurances
- Juristes
- Gestionnaires sinistres
- Maîtres d'œuvre
- Assureurs
- Entreprises de BTP
- Promoteurs
- Huissiers

PRÉREQUIS

Bulletin d'inscription

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Faire le point sur le contexte de l'expertise en matière civile, selon les règles de la procédure civile telles que fixées par le Code de procédure civile et au statut de l'expert.

**PROGRAMME****La définition de l'expertise civile**

- Le Titre septième du Code de procédure civile
- Les textes de référence
- L'inscription près d'une Cour d'appel

Les acteurs en procédure civile

- Les parties
- L'expert
- Le juge de mise en l'état
- Le juge de fonds
- Le juge des référés
- Le juge de contrôle

La saisine de l'expert

- Qui peut saisir l'expert
- Choix de l'expert
- Le serment
- Nombre d'experts
- Le sapiteur



- Récusation et remplacement de l'expert
- Contenu de la mission
- Modification de la mission
- La provision

Le déroulement de la mission

- L'expertise civile est toujours contradictoire
- Les obligations de l'expert
- La convocation des parties
- La première réunion contradictoire
- La remise des documents
- Les sachants
- Les pièces détenues par les tiers
- Les dire
- Le contrôle du juge
- La réunion de synthèse
- La présentation du rapport
- Le contenu du rapport
- La conciliation
- Le dépôt du rapport
- Les effets du dépôt du rapport
- Que se passe-t-il ensuite ?



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP**



